



Brunngasse 36
CH-3011 Bern
www.ta-swiss.ch

Berne, en mars 2021

Mise au concours d'une étude en matière d'évaluation des choix technologiques : « Deepfakes et réalités manipulées »

Voir quelque chose de ses propres yeux a toujours été considéré comme une preuve indéniable de la réalité et de la vérité – du moins par les personnes dont les perceptions ne sont pas altérées par la drogue ou les hallucinations. À l'ère des réalités embellies, des photos et des vidéos truquées, il faut se demander si nous pourrions encore faire confiance à nos yeux à l'avenir. Grâce à des logiciels de retouches photo et à l'intelligence artificielle, le son, les images et les vidéos peuvent désormais être truqués de manière presque invisible. Il est devenu quasiment impossible de dire si ce qui est reproduit correspond à la réalité ou s'il s'agit d'une construction mensongère.

1. Teneur de l'étude

L'étude **interdisciplinaire** évaluera les effets des **manipulations numériques du son, de l'image et du matériel vidéo ainsi que les deepfakes ou, en français, les hypertrucages**. Cela recouvre les images retouchées, dites « embellies », sur les médias sociaux ainsi que les contenus visuels et auditifs créés ou modifiés grâce à l'apprentissage en profondeur (deep learning). L'objectif est de montrer où se cachent les réalités manipulées aujourd'hui et ce à quoi de futures applications pourraient ressembler.

L'étude visera à évaluer les possibilités (techniques) qui existent pour **détecter** les contenus manipulés et les **distinguer** des contenus authentiques. Il s'agira également de clarifier si et comment des limites à la création d'hypertrucages doivent être posées et qui devrait en avoir la responsabilité.

L'étude examinera par ailleurs quelles sont les **conséquences (psychologiques)** des « réalités embellies » et des hypertrucages sur les individus. À cet égard, il sera également intéressant d'analyser comment les particuliers et les entreprises peuvent se protéger contre les abus. Le rôle que les réalités manipulées et les hypertrucages joueront à l'avenir dans la **formation** (écoles, formation d'adultes, formation des professionnels des médias) sera lui aussi évalué.

De même, il s'agira d'étudier les **aspects sociétaux** des réalités manipulées et leur impact sur la confiance dans les médias et la société. Il conviendra de clarifier s'il faut s'attendre à une perte de confiance et quelles en seraient les conséquences potentielles pour la société.

Dans le **contexte juridique**, il sera nécessaire de vérifier dans quelle mesure la législation en vigueur en Suisse protège les personnes et les entreprises contre les hypertrucages abusifs et s'il est nécessaire de compléter la réglementation actuelle.

Enfin, une **évaluation d'ensemble** sera réalisée et servira de base pour tirer des **conclusions** avec, si possible, des **recommandations** sur la manière d'aborder cette problématique à l'intention des décideurs, et notamment des responsables politiques.

2. Déroulement, calendrier et dépôt des dossiers

Dépôt des esquisses de projet

La mise au concours se déroulera en deux étapes. Dans un premier temps, les esquisses de projet seront déposées. Elles devront comprendre 4 pages maximum et décrire l'approche choisie :

- Introduction (1 page maximum)
- Problématiques, approche prévue et méthodes de recherche (2 pages maximum)
- Composition prévue de l'équipe de recherche (1 page maximum)

Les esquisses de projet doivent être soumises par voie électronique (en format pdf) à info@ta-swiss.ch. La date limite de soumission est fixée au **16 avril 2021**.

La décision concernant le choix des équipes de projet invitées à poursuivre la procédure de soumission tombera, selon toute probabilité, en mai 2021.

Dépôt des propositions détaillées

Sur la base des esquisses de projet, environ trois équipes seront invitées à la deuxième étape de la procédure de soumission. Les équipes de recherche sélectionnées seront informées en juin et seront invitées à soumettre leur proposition détaillée avant le **22 août 2021** dernier délai. Pour la deuxième étape, les propositions doivent satisfaire aux « Règles à suivre pour la présentation des dossiers de candidature » selon le point 4 (pages 14-15) du descriptif détaillé.

3. Réalisation de l'étude

Le Secrétariat de la Fondation pour l'évaluation des choix technologiques mettra sur pied un groupe de spécialistes (dit groupe d'accompagnement) représentatif des différents aspects thématiques de l'étude. La proposition acceptée sera présentée à ce groupe d'accompagnement avant que ne débute sa réalisation, lequel pourra, d'entente avec le Secrétariat, influencer sur les priorités et la marche à suivre. Pendant la durée de l'étude, le groupe de projet rédigera de trois à cinq documents de travail ou rapports intermédiaires à l'intention du groupe d'accompagnement et du Secrétariat. Ces comptes rendus serviront de base de discussion, étant entendu que chaque nouvelle phase du projet ne sera entreprise qu'avec l'accord de ces deux instances.

4. Budget et calendrier

- Cadre budgétaire : CHF 100 000.- à 160 000.-
- Début de la réalisation : octobre 2021 (éventuellement plus tard, à discuter)
- Durée du projet : 12 à 15 mois environ

Dans ce cadre budgétaire, la TVA est incluse ; il incombe au groupe de projet d'examiner son éventuel assujettissement à la TVA.

5. Autres dispositions

- TA-SWISS n'est pas soumis au droit des marchés publics. Cela signifie qu'il n'existe pas de voie de recours ordinaire contre des décisions relatives à l'acceptation ou au refus d'esquisses ou de propositions de projets.
- Aucune correspondance ne sera échangée au sujet des esquisses ou propositions de projets déposées.
- Les partenaires contractuels potentiels n'ont droit à aucun dédommagement pour l'élaboration d'esquisses ou de propositions de projets.
- S'appliquent, lors de l'attribution du mandat, les conditions mentionnées dans le *contrat* entre TA-SWISS et les partenaires contractuels ainsi que les *Directives pour les groupes d'accompagnement d'études de TA-SWISS*, jointes au contrat.

6. Descriptif détaillé

Un descriptif détaillé peut être obtenu à l'adresse suivante :

<https://www.ta-swiss.ch/fr/projets>

Pour plus d'informations : téléphone 031 310 99 60, e-mail : info@ta-swiss.ch